



N° 372 - SEPTEMBRE 2015
Prix : 2€

LA RÉFORME DU COLLÈGE NE PASSE DÉCIDÉMENT PAS !

NI CHEZ LES PROFESSEURS, NI CHEZ LES PARENTS !

OBTENIR L'ABROGATION DU DÉCRET COLLÈGE2016 : C'EST POSSIBLE, C'EST NÉCESSAIRE !

GRÈVE EN SEPTEMBRE, MANIFESTATION NATIONALE À PARIS EN OCTOBRE

L'édito

Le SNES-FSU, c'est le syndicat majoritaire, c'est la référence pour qui travaille à promouvoir son enseignement, sa discipline, son apport à la formation intellectuelle, culturelle, sociale des jeunes générations.

C'est bien pour cela que le SNES-FSU refuse la réforme du collège. Le fort rejet dans la profession et dans l'opinion publique permettent d'envisager sérieusement un succès. Il nous faut ensemble faire vivre un plan d'actions diversifiées et continues.

Cette période de rentrée est importante pour inciter les collègues à signer la pétition unautrecollege2016, participer à la collecte de financement du TGV pour la manifestation nationale d'octobre, mobiliser pour la grève de septembre. La mobilisation des parents à nos côtés est fondamentale (la FCPE 13 a rejoint le camp des opposants à la réforme) et nous devons poursuivre les initiatives locales d'information et de sensibilisation des parents.

Nous devons nous préparer à une contestation dans la durée de la réforme. Les instances pédagogiques de l'établissement sont un des terrains d'action. Or, le décret du 22 octobre 2014 offre aux équipes la possibilité de proposer, dans les quinze jours qui suivent la rentrée scolaire, les noms des collègues qui siègeront dans les différents conseils consultatifs.

La rentrée 2015 verra en outre s'appliquer le nouveau décret statutaire. Nous devons construire un rapport de forces, établissement par établissement, pour contrer les offensives des managers : les "missions liées" du décret n°2014-944 seront-elles, comme s'y était engagé V. Peillon, la reconnaissance du travail invisible, ou seront-elles instrumentalisées pour imposer une nouvelle bureaucratie? La réponse se trouve dans notre capacité collective à imposer la lecture la plus favorable des textes.

Trois ans après l'alternance politique, la dégradation du pouvoir d'achat s'accroît. Le gouvernement concède un rendez-vous de négociation sur le dégel du point d'indice en février 2016, ainsi qu'un protocole de revalorisation des carrières des fonctionnaires, dit PPCR, soumis à la signature en septembre. Le SNES et la FSU mettent en place une consultation par internet sur ces mesures, modestes et tardives (à partir de 2017), mais qui méritent d'être engrangées.

Le syndicalisme n'existe que parce que les collègues sur le terrain veulent y contribuer. Nous comptons sur vous pour que notre syndicalisme sorte renforcé cette année scolaire par l'adhésion, par l'action.

Bonne rentrée, bonne année.

Laurent Tramoni



LES SECTIONS

DÉPARTEMENTALES DU SNES

Bouches-du-Rhône :

Julien Santamaria, Séverine Vernet,
Julien Marec, Julien Weisz, Pascal
Faure, Nicolas Sueur
12 Place Charles De Gaulle
13001 Marseille
S2-13@aix.snes.edu
Tél : 04 91 13 62 81 ou 82

Vaucluse :

Philippe Brenier, Alexandra Iardino
Lanté, Aurélia Dessalles, Nadine
Grégoire, Annie Dominici, Sylvain
Bartet, Jacques Hauyé
116 rue Carreterie
84000 Avignon
S2-84@aix.snes.edu
Tél : 04 90 86 47 68

Alpes-de-Haute-Provence :

Lionel Lasfargues, Eric Gauthier, Anne-
Marie Lasfargues
Immeuble des enseignants - Clubières
04600 Saint-Auban
Snes-04@wanadoo.fr
Tél : 04 92 64 29 15

Hautes-Alpes :

Delphine Franceschetti, Arnaud Lada,
Eric Luthy
Bourse du travail - Place Grenette
05500 GAP
Snes05@wanadoo.fr
Tél : 04 92 51 26 59

Les retraités :

Secrétaires académiques : Hubert
Ibanes, André Comushian
Trésorerie : Geneviève Cristol, Alain
Maurel
Bouches-du-Rhône : Christiane
Ferlay
Vaucluse : Janine Buresi
Alpes de Haute Provence : Patrice
Canavaggio
Hautes Alpes : Paul Chaillol

Joindre le SNES-FSU Aix-Marseille

12 Place Charles De Gaulle
13001 Marseille
Tél : 04 91 13 62 81/82
s3aix@snes.edu

Permanences tous les jours
sauf le lundi de 14h à 18h
Des permanences spécifiques seront
organisées à partir de la rentrée
(Stagiaires, TZR, CPE, AED,
Dossiers médicaux, Retraites).

Consultez notre site :

www.aix.snes.edu

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL :

Laurent Tramoni, Magali Bailleul, Caroline Chevé,
Séverine Vernet, Julien Weisz

LA SANTÉ AU TRAVAIL

Séverine Vernet

La santé, le handicap :

Séverine Vernet, Bernard Ougourlou-
Oglou, Thomas Brissaire, Claudine
Barbier

*En coordination avec les élus en
commissions de réforme de chaque
département.*

Le CHSCT académique :

Séverine Vernet (secrétaire), Caroline
Chevé, Thomas Brissaire, Aurélia
Dessalles

CHSTC 13 : Annie Sandamiani

CHSCT 84 : Aurélia Dessalles

CHSCT 04 : Anne Marie Lasfargues

CHSCT 05 : Delphine Franceschetti

LA POLITIQUE SCOLAIRE

Caroline Chevé, Magali Bailleul

Les lycées :

Patrick Prigent

Les collèges :

Julien Santamaria, Séverine Vernet,
Philippe Brenier, Julien Marec,
Mathilde Freu, Guilhem Paul
L'éducation prioritaire :
Guilhem Paul, Julien Marec, Pascal
Faure

Les dossiers régionaux :

Magali Bailleul, Thomas Brissaire,
Laurent Tramoni

La formation continue des adultes :

Franck Balliot, Thomas Brissaire,
Pascal Faure

Les publications, le site :

Caroline Chevé, Thomas Brissaire,
Catherine Fuchs

Les stages syndicaux :

Caroline Chevé

LE SECTEUR EMPLOI

Julien Weisz

Les certifiés :

Annie Sandamiani, Mathilde Freu,
Magali Poujol, Claudine Barbier

Les agrégés :

Nadine Lopez, Thomas Brissaire

Les personnels non-titulaires :

Jocelyne François, Marie-Françoise
Verdy (ANT)

Personnels AED, vie scolaire :

Alexandra Iardino-Lanté, Frédéric
Roffignon (AED), Thomas Brissaire

Les stagiaires :

Julien Marec, Catherine Fuchs, Nicolas
Dusserre, Mathilde Freu (Emploi),
Mélody Martin (S4)

Les retraités :

Christiane Ferlay, Geneviève Cristol,
Annie Sandamiani

Les CPE :

Ramadan Aboudou, Philippe Moreaux,
Eric Luthy

Les CO-Psy :

Yves Massabo, Rachel Eyssautier

FONCTIONNEMENT

TRÉSORERIE

SYNDICALISATION

Trésorière :

Hélène Baldizzone

Trésorière adjointe :

Clémentine Fardoux

Informatique :

Thomas Brissaire, Guilhem Paul

Droits et Liberté :

Odile Lheritier





LE NOUVEAU DÉCRET ORS ET LES MISSIONS LIÉES

À la rentrée entre en vigueur le nouveau décret relatif aux obligations réglementaires de service des enseignants du second degré (ORS). Tout en maintenant l'enseignement comme mission centrale du professeur, définie dans le cadre de maxima hebdomadaires dans une discipline, le décret du 23 août 2014 consacre ce qui était jusque-là le travail invisible du professeur : préparation de cours, corrections, suivi des élèves... sont regroupées sous le vocable de tâches directement liées au service d'enseignement ; les missions complémentaires correspondant à des responsabilités particulières, reposant sur le volontariat et faisant l'objet d'une indemnité ou d'une décharge, sont précisées.

Selon le Ministère, ce nouveau décret réglementaire devrait donner plus de clarté et d'équité dans la gestion des situations face à une évolution des conditions d'enseignement génératrice de disparités importantes dans les établissements. Le SNES-FSU a agi pour que des mesures soient prises en ce sens (système de pondération en cycle terminal et en REP+, prise en compte de la situation des TZR et des enseignants en complément de service...), mais le décret est loin de répondre aux attentes de la profession.

Nous savons bien que les tendances managériales sont fortes et certains pourraient prendre prétexte des circulaires d'application, aux formulations plus ambiguës que le décret, pour alourdir le temps de travail. Le SNES-FSU sera aux côtés des équipes pour contrer toute tentative de remise en cause de la liberté pédagogique, d'alourdissement de la charge de travail et de dénaturation du métier.

En l'absence de revalorisation salariale, pas question de travailler plus !

Julien Marec et Laurent Tramoni

IMP

Arme de mobilisation massive ?

En cette rentrée la question de la répartition des IMP demeure centrale pour les équipes de S1. Au lycée Duby nous avons pris à bras le corps cet enjeu dès le mois de mai avec quelques résultats significatifs.

Un travail de recensement en amont nous a permis de faire un état des lieux des tâches déjà effectuées par les collègues et ouvrant droit aux IMP. Ensuite, la section a pu faire état de ses propositions en commission permanente. Celles-ci ont amené à une prise en considération plus marquée par l'équipe de direction des attentes des collègues, avec par exemple, une rémunération pour l'ensemble des coordonnateurs de disciplines.

Ce fut aussi l'occasion de relancer le dialogue syndical en salle des professeurs en évoquant notamment la question délicate de la rémunération et de la reconnaissance du travail accompli à l'échelle individuelle et collective. Quoique perfectible, ce dispositif a le mérite d'encadrer le pouvoir des chefs d'établissement tout en élargissant le champ d'intervention syndical.

A la rentrée la vigilance est de mise puisque la répartition arrêtée reste amendable en début d'année. Une occasion supplémentaire pour le SNES de faire entendre les revendications des collègues au sein des établissements et d'apparaître comme une force de proposition fédératrice.

Rodolphe Pourrade

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Les bonnes intentions ne peuvent tenir lieu de politique éducative !

L'Enseignement Moral et Civique sur lequel le Ministère travaillait depuis l'arrivée de la nouvelle majorité a connu une brusque accélération suite aux attentats de janvier. Passons sur le caractère opportuniste et conjoncturel de ce qui a surtout été une opération de communication. Il reste qu'à cette rentrée tous les établissements sont censés mettre en place l'EMC à tous les niveaux et dans toutes les séries. C'est dans la voie technologique que les problèmes se posent avec le plus d'acuité. Aucun financement n'a été accordé aux établissements pour assurer l'EMC.

Par conséquent sa mise en place ne pourrait se faire que par redéploiement de moyens, en dégradant les conditions des autres enseignements ou la rémunération des collègues (HSE). Pire, ce serait faire la démonstration que les moyens supplémentaires ne sont pas nécessaires pour l'an prochain et condamner la voie technologique soit au bricolage, soit à l'abandon de l'EMC pour ces élèves qui ne bénéficieraient déjà pas de l'ECJS.

Nous sommes déjà intervenus solennellement en CTA. Si une vraie volonté politique existe dans la mise en oeuvre de l'EMC elle doit se traduire par des moyens donnés aux établissements dans la voie technologique pour la rentrée 2016.

Nous vous invitons à mener cette bataille et à nous faire remonter toutes les difficultés le plus tôt possible afin que nous puissions dresser un bilan et intervenir.

Caroline Chevé

RÉFORME DU COLLÈGE

Toujours non !

La réforme du collège voulue par le Gouvernement et pilotée par la Ministre cristallise depuis des mois un rejet très largement majoritaire chez les personnels du second degré, comme chez une part croissante des parents. Elle ne répond en rien aux véritables besoins du collège et ne ferait, si elle était mise en oeuvre en 2016, qu'engendrer davantage d'inégalités entre les élèves, aggraver les conditions de travail des personnels, mettre en concurrence disciplines et établissements.

Lors du groupe de travail du 10 juin, une large intersyndicale d'enseignants (dont le SNES-FSU fait partie) a rappelé sa demande d'abrogation du décret et de l'arrêté, le refus de toute négociation sur des textes d'application et l'exigence de nouveaux textes réglementaires intégrant les demandes des personnels. Or la Ministre n'envisage pas de remettre en cause « les fondamentaux de la réforme », mais seulement de « préciser » et d'apporter « des recommandations de mise en oeuvre ». C'est pourquoi les organisations ont quitté le groupe de travail.

Le SNES-FSU d'Aix-Marseille appelle tous les personnels à se mobiliser dès la rentrée et tout au long de l'année scolaire contre cette réforme en continuant d'informer le plus grand nombre de gens possible, en organisant des actions visibles au sein des établissements, et en participant à la grève fin septembre.

La collecte pour financer le TGV en vue d'assurer la participation à la manifestation nationale a commencé. Rapprochez-vous des représentants SNES de votre établissement ou contactez directement la section académique.

Julien Santamaria

Les Numéros spéciaux du SNES Aix-Marseille

Nous publions chaque année des numéros spéciaux sur des aspects cruciaux des carrières. Au Spécial Carrière de Novembre et au Spécial Intra de Mars nous ajouterons cette année un Spécial Hors Classe en janvier. Gageons qu'il rencontrera autant de succès auprès des collègues !

Novembre : Spécial Carrières
Janvier : Spécial Hors Classe
Mars : Spécial Intra



PROGRAMME DES CSA

Le Conseil Syndical Académique est l'organe délibératif du SNES-FSU. Il est constitué de membres élus par les adhérents sur la base de « tendances » ou « courants de pensée », fonctionnement démocratique exceptionnel dans le paysage syndical français. L'existence de tendances offre la possibilité d'exprimer ce qui nous oppose et de s'accorder sur ce qui nous rassemble, sur les bases communes qui nous mobilisent.

Les réunions du CSA permettent ainsi de faire vivre le pluralisme interne, d'enrichir le débat, de se rassembler pour décider ensemble des orientations de notre syndicat et des actions à conduire.

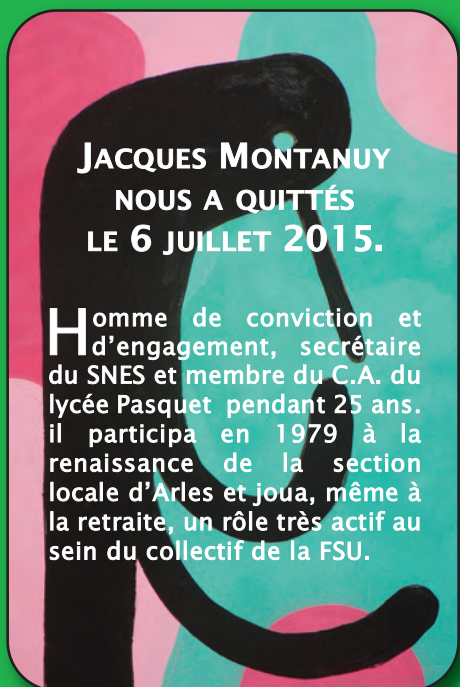
Calendrier des CSA

18 septembre 2015
collège Izzo à Marseille

13 novembre 2015
lycée Duby à Luynes

8 janvier 2016
(lieu à définir)

17 juin 2016
(lieu à définir)



**JACQUES MONTANUY
NOUS A QUITTÉ
LE 6 JUILLET 2015.**

Homme de conviction et d'engagement, secrétaire du SNES et membre du C.A. du lycée Pasquet pendant 25 ans, il participa en 1979 à la renaissance de la section locale d'Arles et joua, même à la retraite, un rôle très actif au sein du collectif de la FSU.

MARCHE MONDIALE DES FEMMES À MARSEILLE

Les 19 et 20 septembre, nous accueillerons l'étape européenne de la 4ème Marche Mondiale des Femmes. Les féministes du monde uniront leurs forces avec l'objectif de construire un monde basé sur la Paix, la Justice, l'Égalité, la Liberté et la Solidarité. Le 19 sera une journée d'échanges sur « Les femmes faces aux extrémismes » : extrémismes économiques, sociétaux, politiques et religieux. Des femmes de douze pays du pourtour méditerranéen témoigneront en présence de Chalha Chafiq, sociologue iranienne et de Lilian Halls-French, co-présidente de l'IFE. Rendez-vous : le samedi 19, Fac St Charles de 8h30-18h30 puis départ de la Marche vers le Vieux-Port et le dimanche 20, esplanade du Mucem à 11h, accueil avec le Mouvement de la Paix de la Caravane européenne de la Marche Mondiale des Femmes.

Odile Lhéritier

CONGRÈS DE LA FSU AU MANS

Le congrès national de la FSU aura lieu du 1er au 5 février 2016. Ce sera l'occasion de tirer un bilan de l'activité de notre fédération au cours des dernières années et notamment depuis le changement de majorité présidentielle. Il nous faut apprécier l'impact de ce changement de politique sur nos collègues et préciser nos revendications en ce qui concerne la place des services publics, dans la perspective de nouvelles alternatives économiques, sociales et écologiques.

Il faudra également formuler un nouveau plan d'action pour les mois à venir face aux réformes en cours (rythmes scolaires, collèges, programmes, réforme territoriale...), pour l'augmentation des salaires et l'emploi.

L'expression de tou-te-s sera nécessaire pour que nos syndicats puissent agir avec l'accord majoritaire de la profession. Ainsi nous vous invitons à participer au processus de discussion pour préparer les différents congrès, afin que la démocratie syndicale continue d'être une des spécificités des syndicats de la FSU.

Pierre-Marie Ganozzi et Alain Barlatier

CONGRÈS DU SNES À GRENOBLE

Instance souveraine du syndicat, le congrès a lieu tous les deux ans et définit les orientations et revendications du SNES. Préparé dans les sections d'établissement et porté par les sections académiques, le congrès représente un moment important de la vie démocratique de notre syndicat. Il permet d'engager une réflexion collective sur le métier, le statut, les carrières. Mais il est aussi l'occasion de proposer une véritable alternative économique, sociale et écologique, de débattre de l'avenir du syndicalisme. Cette année, le congrès national se déroulera à Grenoble du 28 mars au 1er avril et sera précédé du congrès académique qui aura lieu les 16 et 17 mars à Martignes. La réforme du collège sera, en raison de l'actualité, au cœur des discussions : nouveaux programmes, enseignements par cycles, place de l'interdisciplinarité, enseignement des langues... La démocratie dans les établissements et la place grandissante des injonctions technocratiques feront aussi certainement l'objet de débats. Sans oublier un des sujets majeurs du dernier congrès : la construction d'une unité syndicale. Le congrès de la FSU sera, à ce titre, déterminant.

Séverine Vernet

AUX NÉO RETRAITÉ(E)S...

Vous avez longtemps été syndiqué(e) au SNES-FSU, vous avez défendu vos conditions de travail, le Service Public d'Éducation. Ce n'est pas fini. Active et conviviale, la section syndicale des retraités d'Aix-Marseille se réunit au moins une fois par trimestre pour mettre en débat les enjeux politiques et sociaux : la réforme territoriale, l'Europe, le système éducatif... et bien sûr les retraites, le pouvoir d'achat des retraités, les lois sur la santé et la prévention de la perte d'autonomie. S'ajoutent à cela des moments plus festifs, galette citoyenne en janvier et sortie culturelle de fin d'année.

Notre disponibilité nouvelle peut nous permettre de mener une réflexion appréciée de nos collègues actifs et militants souvent submergés par le quotidien. Cette année, les retraités prendront toute leur place dans la préparation des trois congrès : le SNES, la FSU, la FGR (Fédération Générale des Retraités de la fonction publique à laquelle le SNES adhère).

Continuons à marcher ensemble ! Venez partager le pot de rentrée du S1 retraités au siège du SNES, fin septembre (la date sera communiquée ultérieurement). A très bientôt.

Le s1 des retraités



FUSION DES CIO DE MARSEILLE

Le CHSCT vigilant

Le SNES s'est opposé vigoureusement à la fusion des CIO sur Marseille. Le service public d'orientation scolaire mérite d'être renforcé et pour cela la proximité est cruciale. Le Rectorat a cependant été au bout de son projet.

C'est dans ce contexte que le CHSCT académique a visité, au cours de l'année scolaire 2014-2015, l'un des CIO de l'aire marseillaise. En effet les CHSCT doivent être saisis lors des restructurations des services afin d'anticiper (au mieux) ou de traiter ensuite (au pire) les questions relevant de sa compétence soulevées par les évolutions de structure et de fonctionnement. Comme toujours, cette visite a été l'occasion, au plus près du terrain, d'étudier une structure et de donner la parole aux différents collègues investis dans celle-ci. A la suite de cette visite, un certain nombre de recommandations concernant l'ensemble des CIO ont été formulées par les élus de la FSU (sur l'organisation, la formation des personnels et la prévention des Risques Psycho-Sociaux). L'administration doit maintenant répondre. Les élus resteront vigilants et aux côtés des collègues afin d'améliorer les conditions de travail dans l'ensemble des CIO.

Thomas Brissaire

FUSION DES GRETA

Le SNES aux côtés des personnels

L'année écoulée fut celle de la fusion des GRETA marseillais et vauclusiens ainsi que celle du déménagement de l'antenne Saint Lazare de Digne. Dans tous les cas, l'intervention des personnels et du SNES-FSU a permis une prise en compte des revendications des personnels, en particulier la non suppression d'emplois, mais le dialogue s'est limité aux conditions de mise en œuvre des réformes qui ont, elles, été imposées sans que la teneur de ces choix n'ait été réellement explicitée. Réduction du périmètre de l'Etat et diminution des coûts ne peuvent constituer une politique de développement du service public de formation continue.

Le SNES-FSU continuera à se battre aux côtés des personnels pour faire valoir des choix ambitieux pour le développement des GRETA et, dans l'année à venir, pour obtenir une harmonisation des salaires et des conditions de travail permettant enfin de reconnaître le travail fait par les personnels.

Un stage académique sur les GRETA se déroulera le 25 novembre au lycée Jean Perrin (Marseille). Y participer est un droit. Il vous suffira de déposer une demande d'autorisation d'absence un mois à l'avance. Et n'oubliez pas de vous syndiquer, le SNES-FSU ne vit que des cotisations de ses adhérents.

Franck Balliot

FUSION DES ACADÉMIES

Affaire classée ?

L'annonce était attendue à l'occasion du conseil des ministres du 15 juillet et tout avait été fait pour préparer les personnels des académies d'Aix-Marseille et de Nice à cette éventualité « plausible » d'après le recteur Beignier. En effet, la logique affichée était de faire coïncider la carte des académies avec celle du nouveau découpage régional et nos académies étaient parmi celles les plus en ligne de mire pour une mise en œuvre rapide.

Mais le Ministère de l'Education Nationale dit avoir renoncé à son projet. Peut-être a-t-il été sensible aux arguments développés par les syndicats de la FSU ? Pour eux, la nécessaire et indispensable parole forte et cohérente de l'Education Nationale face au Conseil régional sur les dossiers à compétences partagées (l'orientation, le décrochage, la carte des formations, les constructions de lycée) n'implique pas pour autant la fusion. Elle peut se construire en améliorant la coordination entre les deux rectorats et la concertation avec les représentants du personnel qui, pour la FSU, siègent dans les instances académiques (CTA, CAEN,..) comme régionales (CREFOP). Ne nous berçons pas d'illusions, il est fort probable que, dans le contexte de la contestation toujours vive de la réforme du Collège et des élections régionales de décembre, le MEN a trouvé plus sage de ne pas remettre du bois sur un feu déjà bien nourri. Dans ce cas, la fusion pourrait n'être que partie remise...

Magali Bailleul

NOUVEAU LYCÉE DE SAINT MITRE Ouverture en 2017

Le SNES a longtemps œuvré pour convaincre de la nécessité de construire un nouveau lycée dans le XIV^e arrondissement de Marseille. Faute de terrain c'est dans le XIII^e qu'il verra le jour. Le chantier a commencé et le lycée devrait ouvrir à la rentrée 2017, pour un budget de 35 millions d'euros. Nous nous réjouissons de cette perspective, d'autant que la structure du lycée correspond à ce que nous avons porté : un lycée polyvalent à taille humaine, doté d'une offre de formation diversifiée afin d'accueillir tous les publics.

La capacité d'accueil est de 855 élèves, soit 765 élèves dans les sections générales, technologiques et post-bac, et 90 dans l'enseignement professionnel Bac pro HPS, avec des baccalauréats S, L, ES, STL, STSS et un brevet de techniciens supérieurs, BTS MSE.

Le SNES restera vigilant pour que cette ouverture ne déstabilise pas les établissements alentour, notamment Artaud, Diderot et Saint Exupéry.

Caroline Chevé

ORIENTATION Le diable est souvent dans les détails

Convaincu de la nécessité d'un accompagnement qualifié et personnalisé, assuré par un service public d'orientation digne de ce nom, le SNES-FSU porte un principe fondamental dans toutes les discussions de mise en œuvre du Service Public d'Orientation (SPO).

Or, la mise en place par la Région du SPRO se révèle riche en chausse-trappes de toutes sortes. A l'occasion de groupes de travail organisés par le Rectorat à notre demande, et de réunions institutionnelles régionales où la FSU siège également, nous intervenons donc afin que soit évacué tout risque de confusion entre les compétences de l'Etat et de la Région dans les textes de mise en œuvre élaborés par la Région.

S'il faut veiller à ce que les deux branches du SPO ne s'ignorent pas - le SPRO destiné aux actifs et l'orientation destinée aux élèves et étudiants - seul le respect des prérogatives de chacun garantira aux différents publics une information gratuite, complète et objective, ainsi que des services de conseil et d'accompagnement en orientation adaptés à leurs besoins.

Magali Bailleul



PROGRAMME DES STAGES SYNDICAUX 2015/2016

STAGES TRANSVERSAUX

Reconnaissance du travail ou contraintes nouvelles ?

Jeudi 15 octobre

Collège Vieux Port Marseille

La difficulté scolaire : s'y confronter au quotidien dans sa classe

Jeudi 26 novembre

Revaloriser les carrières, est-ce possible ?

Jeudi 10 décembre

Classe de sixième et cycle 3 : fin de l'école primaire ou début du collège

Jeudi 17 décembre

Collège Camille Claudel Vitrolles

Enseigner les questions socialement vive : comment s'y prendre ?

Mardi 10 mai

Quelles poursuites d'études pour les bacheliers des trois voies ?

Jeudi 26 mai

La santé au travail : prévenir les risques, renforcer les collectifs de travail

Mardi 31 mai

L'enseignement numérique ?

Jeudi 2 juin

STAGES SPÉCIFIQUES

Enseigner les sciences en lycée

Jeudi 19 novembre

Lycée Saint-Exupéry - Marseille

Les langues vivantes au collège et au lycée : enseigner malgré les bouleversements

Vendredi 20 novembre

GRETA

Donner un avenir au service public de formation continue des adultes malgré les restructurations

Mercredi 25 novembre

Lycée Jean Perrin - Marseille

Technologie et sciences en collège

Jeudi 3 décembre

Lycée Val de Durance Pertuis

Lettres classiques : assurer l'avenir en collège et en lycée

Jeudi 28 janvier

Les stages syndicaux sont ouverts à tous. L'autorisation d'absence pour y participer est de droit, il suffit de faire la demande un mois à l'avance.

Pour connaître, les lieux et horaires des stages, consultez notre site : www.aix.snes.edu

HORS CLASSE 2015

Des avancées notables

Agrégés

À la CAPA (171 10ème échelon sur 374). Le travail efficace des élus SNES-SNEP des années précédentes ayant fait baisser le nombre de collègues au 11ème d'année en année du fait de leur accès à la hors classe, a permis un plus grand nombre de promotions de collègues du 10ème.

Au niveau national, il y avait cette année 2256 promotions possibles. 1861 collègues au 11ème échelon ont été promus (soit 82,5% des promotions) lors de la CAPN. 395 collègues au 10ème échelon (soit 17,5% des promotions) ont également été promus, dont plusieurs avaient un retard de carrière. Le SNES-FSU met en œuvre le mandat visant à ce que tout agrégé en fin de carrière accède à la hors classe : la proportion de collègues en fin de carrière promus continue donc d'augmenter. Ainsi plus de 80 % des agrégés partent actuellement à la retraite avec ce grade.

CPE et Certifiés

De nouveaux éléments de barème (bonification pour tous les 11ème, pour les 10ème avancés dans l'échelon ainsi qu'une bonification supplémentaire pour l'exercice en éducation prioritaire) ont été mis en place sur proposition du SNES. Ils ont permis d'avancer encore vers notre objectif : la hors classe comme débouché de carrière pour tous.

Chez les CPE, 27 promotions ont été accordées sur 351 inscriptions au tableau, possibles à partir du 7ème échelon. L'augmentation du nombre de promotions est la résultante de l'alignement depuis trois ans du ratio des CPE sur celui des certifiés, à 7% du corps, un acquis syndical. 12 collègues au 11ème échelon et 15 au 10ème échelon ont été promus. Chez les certifiés, le premier constat est également celui de la diminution du nombre de 11ème échelon dans l'académie : seulement 182 sur 5198 promouvables, soit 3,5% des promouvables. Sur les 182 11ème échelon de l'académie, nos interventions appuyées sur l'étude de chaque dossier ont permis la promotion de 154 collègues, soit 84,6% de 11ème promus (le taux le plus élevé que nous ayons eu dans notre académie). Le reste des 355 promotions est réparti comme suit : 169 10ème (sur 1200), 14 9ème (sur 1362). Aucun 8ème (1286) ni aucun 7ème (1169) ne figure parmi les promus.

Ces résultats concrets sont le fruit du travail des élus du SNES qui ont œuvré sans relâche lors de chaque étape de l'année : élaboration d'un nouveau barème, étude statistique globale et interventions sur les dossiers individuels lors des différents GT et CAP.

Julien Weisz

BIEN ACCUEILLIR UN STAGIAIRE

Pour une bonne entrée dans le métier

L'année scolaire d'un stagiaire est jalonnée de découvertes, d'enjeux, de satisfactions et d'inquiétudes. Il faut absolument éviter qu'il soit isolé. Ce n'est pas au tuteur seul de faire qu'il se sente bien dans l'établissement, soutenu et aidé. Que ce soit de manière informelle pendant les pauses ou à l'occasion d'une vraie conversation professionnelle, nous pouvons tous l'aider à trouver des solutions pour faciliter son travail, son contact avec les élèves, et son intégration dans le collectif. La formation assurée par l'ESPE, très formelle et universitaire, peut être assez éloignée de ses préoccupations principales de terrain. Ayant les mêmes classes que lui, travaillant dans les mêmes conditions, les collègues sont ceux qui ont les meilleurs conseils à donner face aux problèmes immédiats et aux questions pédagogiques quotidiennes. Aider un stagiaire est aussi l'occasion de se pencher en équipe sur des gestes professionnels simples, auxquels on ne pense plus au bout de quelques années (la mise en rang, la gestion des punitions...), et de l'intégrer à la réflexion. Le travail en équipe entre pairs, disciplinaire, interdisciplinaire, rassurant et constructif est profitable à tous. Ces gestes, fruits de mois ou d'années d'expérience sont précieux et les transmettre permet au nouvel enseignant de se construire.

La découverte de nos métiers, pour un stagiaire, c'est aussi la découverte du SNES et de cette culture critique et de cet effort constant d'établir des liens entre les réalités quotidiennes et les grands enjeux éducatifs et sociétaux qui caractérisent la profession. N'hésitez pas à inviter les stagiaires de votre établissement au CA et aux HIS.

Julien Marec et Catherine Fuchs



TZR

Des titulaires comme les autres !

Le TZR est avant tout un professeur titulaire, certifié ou agrégé, soumis aux mêmes obligations et bénéficiant des mêmes droits que le titulaire d'un poste fixe. Sa gestion administrative est assurée par un établissement de rattachement (RAD). Pour quitter sa ZR il doit participer aux opérations de mutation (inter et/ou intra). Il peut être affecté à l'année (AFA) dans sa zone, dans ce cas il ne perçoit pas l'ISSR mais peut prétendre à la prise en compte de ses frais de déplacement en cas de service partagé. Une AFA hors zone peut lui être proposée et ouvre droit à l'ISSR. L'affectation est considérée comme AFA si elle intervient avant le 15 septembre. Tous les remplacements de courte ou moyenne durée donnent droit à l'ISSR (barème sur le site). Entre deux suppléances, le TZR peut être amené à effectuer des tâches pédagogiques dans son RAD, selon un emploi du temps défini et respectant ses obligations de service. Le TZR a droit aux pondérations (REP+, cycle terminal de lycée, STS) et à la réduction horaire pour complément de service en dehors de la commune. Plus d'informations sur : www.aix.snes.edu/TZR-Phase-d-ajustement-et-plus.html

Annie Sandamiani

CPE

La nouvelle circulaire prend forme

Après de longs mois de concertation et de débats avec le Ministère, le dernier projet de circulaire est enfin connu. De nombreux amendements proposés par le SNES-FSU ont été repris et vont permettre de nouvelles avancées et clarifications. La contribution à la politique éducative, le suivi de l'élève et l'organisation de la vie scolaire sont les trois domaines de compétences du CPE. Le SNES-FSU a oeuvré pour renforcer la dimension éducative du métier et pour éviter les dérives managériales (pas de CPE chef de service ou de projet Vie Scolaire).

Dans le texte, les missions sont dissociées des conditions d'exercice. Sur ce point, nous constatons une avancée historique pour la profession : l'inscription des 35 heures à l'emploi du temps des CPE. Les obligations de services seront en outre explicitées beaucoup plus clairement (cycle hebdomadaire de travail, astreintes liées au logement par NAS, missions particulières).

Ce travail de longue haleine a permis d'inscrire l'actualisation des missions des CPE dans un débat de fond sur notre métier. Le SNES remercie la profession de son soutien.

Aboudou Ramadan

CO-Psy

Une avancée historique

La création d'un corps unique regroupant psychologues des écoles, conseillers d'orientation-psychologues et directeurs de CIO a été annoncée par le ministère le 1er juillet.

Aboutissement d'une revendication de plus de 30 ans portée par le SNES et la FSU, elle traduit une bataille menée sans relâche par les collègues et les élus du SNES pour affirmer sans ambiguïté le rôle de psychologue des CO-Psy, la nécessité de reconnaître leur qualification au sein du système éducatif sur l'aide à l'élaboration des projets d'avenir ainsi que sur la contribution au développement harmonieux de la personnalité et à la réussite scolaire.

Durant les 18 mois de discussions, le SNES a porté des revendications ambitieuses pour ce futur corps, notamment face à ceux qui annonçaient qu'ils n'y étaient pas favorables et avaient d'autres projets pour les CO-Psy et les D-CIO en lien avec le SPRO. La parution du décret au printemps 2016 permettra la constitution de ce corps unique au 1er septembre 2016 et la mise en œuvre du nouveau recrutement dès 2017.

Yves Massabo

AED, AESH

Si, avec la parution du décret sur les Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap, on peut légitimement noter une avancée dans la reconnaissance d'un véritable métier dans le champ de la prise en charge des élèves et personnels handicapés ; il n'en demeure pas moins que, concernant le statut des AEd, contrairement à nos souhaits, aucune avancée notable n'a été actée. Cette année encore, le SNES sera aux côtés des AEd pour les aider à défendre leurs droits et portera haut les revendications d'amélioration du statut que ce soit en termes de conditions de travail (fin de la gestion locale, clarification des conditions de non-renouvellement, facilités pour suivre les études...) que de rémunérations.

Thomas Brissaire et Alexandra Lanté

NON TITULAIRES

Pour une réécriture de la loi Sauvadet !

Le 3 juillet, la FSU a participé au Groupe de travail « Bilan Sauvadet » à la DGRH.

Pour la session 2015, sur les 7356 candidats éligibles et 5365 inscrits, 1344 seulement ont été admis. Interpelé sur la faiblesse du dispositif, la DGRH a admis une diminution du vivier liée aux conditions d'inscription non réunies (21 % de radiation !), de dossiers insuffisants et d'« un niveau de préparation à l'oral inquiétant ».

La FSU s'est saisie de ce constat pour montrer la nécessité de modifier les conditions d'accès et les épreuves de titularisation pour 2016, en anonymant le dossier RAEP, et en renforçant la formation pour réussir son élaboration, ainsi que sa présentation, à l'oral.

La FSU a également demandé des postes gagés pour les lauréats du CPIF. Les prochaines discussions prévues le 8 octobre confirmeront -ou infirmeront- la volonté affirmée par la DGRH de « titulariser le plus grand nombre » de ceux qui candidatent et ont depuis longtemps prouvé leur valeur professionnelle !

Jocelyne François

Les dates à retenir

Septembre – Octobre :

- Démarches auprès de la MDPH pour octroi de la RQTH en vue des mutations (4 mois de délai)
- Demandes de supplément familial, de prise en charge des abonnements transport RTM, SNCF, Cartreize, de prestations d'action sociale
- Vérification et signature des VS
- Inscriptions individuelles au PAF
- Inscriptions aux concours 2016

Novembre – Décembre :

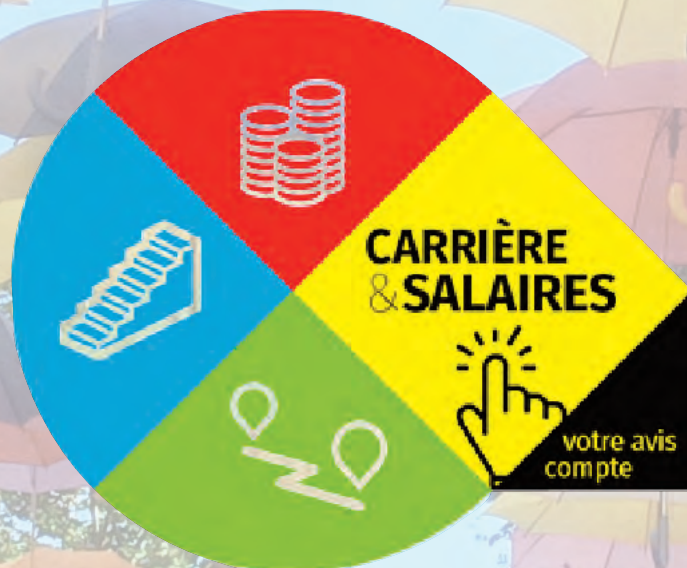
- Candidature aux listes d'aptitude
- Demandes pour l'année 2016/2017
 - + temps partiel (hebdomadaire ou annualisé)
 - + congé formation
 - + poste adapté
 - + mutations inter-académiques, y compris pour les postes spécifiques nationaux : saisie des demandes puis dépôt des dossiers avec les pièces justificatives
- Avancement d'échelon des certifiés, CPE et Co-psy : CAPA mi-décembre

Renvoyer les fiches syndicales de suivi au SNES-FSU pour toutes ces opérations.

PROTOCOLE D'ACCORD PPCR

Votre avis nous importe !

Participez à la consultation mise en place par le SNES et la FSU avant le 11 septembre 2015 sur : consultppcr.fr



Après plus d'un an de négociations, Madame Marylise Lebranchu, ministre de la décentralisation et de la Fonction Publique, soumet un protocole d'accord à l'appréciation des organisations syndicales représentatives. Le SNES-FSU et la FSU entendent consulter les agents avant d'arrêter leur position mi-septembre. Si ce protocole est bien loin de la revalorisation des carrières pour laquelle nous oeuvrons, il n'en comporte pas moins des propositions qui méritent d'être étudiées. Généralisation des carrières en trois grades, avec promesse d'un accès à la hors-classe pour tous, intégration d'une partie des indemnités dans la grille indiciaire, modestes gains indiciaires... sont les points essentiels.

Mais la mise en oeuvre serait tardive, programmée pour la période 2017/2020. Et les acquis seront bien modestes au regard de la perte du pouvoir d'achat accumulée et de la hausse progressive des cotisations décidée lors de la réforme Woerth des retraites. La lutte devra quoiqu'il en soit s'amplifier pour un dégel de la valeur du point d'indice lors du rendez-vous salarial de février 2016 et pour une revalorisation des métiers de l'éducation nationale devenue urgente.

Laurent Tramoni



SNES AIX-MARSEILLE N°371 Juillet - Août 2015
Publication du SNES Aix - Marseille -
12 Place du Général De Gaulle - 13001 Marseille
Tél : 04 91 13 62 80 - Fax : 04 91 13 62 83 s3aix@snes.edu
Directeur de publication : L. Tramoni
Comité de rédaction : C. Chevé et C. Fuchs
Photos : L. Tramoni - Conception : ER²
Périodique inscrit CPPAP 1219 S 05 476
Dépôt légal : 20 novembre 2014 - ISSN 03956384 X
Tiré à 6500 exemplaires - Prix : 2 euros



UNE BANQUE
CRÉÉE PAR
DES COLLÈGUES,
ÇA CHANGE TOUT.



Crédit photos : plainpicture/Fancy Images/Maskot/OJO.

**MA BANQUE EST DIFFÉRENTE,
CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.**

Crédit Mutuel
Enseignant

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT AIX-AVIGNON-MARSEILLE

1, BOULEVARD SAKAKINI - TÉL. : 0 820 02 56 49* - COURRIEL : 07901@CREDITMUTUEL.FR
6, PLACE JEANNE D'ARC - 13100 AIX EN PROVENCE - TÉL. : 0 820 30 01 85* - COURRIEL : 0790101@CREDITMUTUEL.FR
20, BOULEVARD SAINT-ROCH - 84000 AVIGNON - TÉL. : 0 820 22 69 90* - COURRIEL : 0790102@CREDITMUTUEL.FR

*0,119 € TTC/min.